SODK — Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren

CDAS — Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales

CDOS — Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantonali delle opere sociali

KKJPD
CCDJP
CDDGP

Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Aux membres de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS et de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police CCDJP

Berne, le 23 septembre 2022 Reg: gsz 10.424

14e newsletter concernant la crise en Ukraine : informations actuelles à l'intention des cantons

Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, Mesdames, Messieurs,

La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a pris part à une séance du SONAS pour la première fois cette semaine : elle tenait à nouer un dialogue direct avec les participants au SONAS et à les remercier pour leur travail. Elle a commencé son exposé sur la situation en matière d'asile en soulignant que les six derniers mois avaient été marqués par la plus grande crise dans le domaine de l'asile depuis la Seconde Guerre mondiale. Jusqu'à présent, plus de 66'000 personnes contraintes de quitter l'Ukraine sont venues demander protection en Suisse. Comme nous le disions déjà dans notre dernière newsletter, les cantons sont en mesure d'accueillir toutes ces personnes et sont aussi prêts à faire face à de nouvelles arrivées en automne. La conseillère fédérale Keller-Sutter a expliqué que la Confédération estime entre 80'000 et 85'000 le nombre de personnes en quête de protection d'ici la fin de l'année si l'évolution actuelle se poursuit. Dans ces limites, les cantons devraient pouvoir assurer sans trop de difficultés l'hébergement et l'encadrement de ces personnes. En revanche, si de gros problèmes d'approvisionnement ou de pénurie d'énergie devaient survenir en Ukraine, le nombre de personnes en quête de protection pourrait monter jusqu'à 120'000 personnes. Dans ce cas, les possibilités d'un soutien de l'armée devraient être à nouveau abordées par le SONAS.

Augmentation du nombre de demandeurs d'asile ordinaires

Outre la crise en Ukraine, les autorités sont aussi confrontées à une augmentation constante du nombre de nouvelles demandes d'asile en procédure ordinaire – il y a notamment davantage de personnes qui arrivent en Suisse par la route des Balkans et la route de la Méditerranée. Ces personnes ne déposent pas toutes une demande d'asile dans notre pays, beaucoup d'entre elles transitent par la Suisse et veulent poursuivre leur route vers l'Allemagne ou surtout vers la Grande-Bretagne. Néanmoins, les places d'hébergement existantes dans les centres fédéraux ne suffiront pas, à moyen terme, pour accueillir tous les requérants d'asile dont la demande est traitée en procédure accélérée. La Confédération s'emploie à augmenter ses capacités afin de pouvoir garder les requérants dans les centres fédéraux et ne pas devoir les attribuer prématurément aux cantons.

Generalsekretariat Secrétariat général Segreteria generale Speichergasse 6 Postfach 3001 Bern 031 320 29 99 office@sodk.ch www.sodk.ch La Confédération, les cantons, les villes et les communes collaborent étroitement à la mise à disposition des hébergements nécessaires, le SEM est prêt à louer des centres d'hébergement cantonaux aux cantons et à les exploiter à ses propres frais. Certaines offres ont déjà été reçues de la part de cantons et sont en cours d'examen – si un canton dispose de lieux d'hébergement inoccupés qu'il pourrait louer au SEM (avec ou sans personnel), il est prié de le faire savoir à David Keller, responsable de l'État-major de coordination du SEM pour l'asile.

Lutte contre la migration secondaire

Le SEM a également annoncé qu'il ne peut actuellement pas traiter les demandes aussi rapidement qu'il les reçoit et que les dossiers en suspens s'accumulent. Une augmentation du personnel devrait permettre de rétablir l'équilibre d'ici la fin de l'année – sachant que le SEM (tout comme les cantons) est confronté à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a en outre informé le SONAS que la Suisse était également active au niveau international. Elle étudie actuellement des mesures bilatérales avec l'Autriche pour lutter contre l'immigration secondaire et participe à une intervention commune d'États européens à ce sujet auprès de la Commission européenne.

Décision concernant le statut de protection

La cheffe du Département fédéral de justice et police a par ailleurs annoncé que la décision sur une éventuelle suppression du statut de protection serait prise en tenant compte de la situation en Ukraine et en accord avec l'UE. Actuellement, les signaux iraient plutôt dans le sens d'un maintien : la situation du conflit en Ukraine ne se serait pas améliorée jusqu'à présent et la fin de la guerre ne serait pas en vue. Le Conseil fédéral ne pourra pas supprimer le statut de protection tant que les conditions n'auront pas changé de manière significative. L'UE n'aurait pas non plus l'intention de le supprimer, a indiqué Mme Keller-Sutter. Si le statut est maintenu, les cantons devraient pouvoir compter sur une deuxième tranche financière de 3000 francs par personne en quête de protection pour des mesures de soutien à l'encouragement linguistique.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et vous souhaitons un week-end automnal ensoleillé.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police

Florian Düblin Secrétaire général CCDJP Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

Gaby Szöllösy Secrétaire générale CDAS

- Lien vers le communiqué de presse du DFJP après le SONAS : https://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/actualite/mm.msg-id-90439.html